



DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 17
Date de convocation : 23/05/2018

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mai 2018**

--- oOo ---

L'an deux mille dix-huit, le trente mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS (a procuration pour Mme DAUGREILH), M. MARSAN, Mme BRUGAT, MM. LAFOURCADE, GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, Mmes GARRIDO, THIEBLIN, M. DUCASSE, Mme CELIMON.

Etaient excusés : Mmes DARGELOSSE, DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), MM. DUPLA, TAUZIA, Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme COURROS).

Etaient absentes non excusé : Mme CHAPUIS, M. BRUEY.

Un scrutin a eu lieu, M. LAMOTHE Eric a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance C
Délibération n°17**

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Budget annexe Régie des fêtes et animations – Subvention au club taurin TARTAS BEGAAR

Dans le cadre du fonctionnement et des activités du club taurin TARTAS BEGAAR, notamment pour les fêtes locales de TARTAS, il est proposé d'accorder une subvention de 2 500 €. Les crédits sont prévus au budget annexe de la régie des fêtes et animations.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

ACCORDE une subvention de 2 500 €.

Les crédits sont prévus au budget annexe de la régie des fêtes et animations.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES